



Chères Oiséennes, Chers Oiséens

2022 n'a pas manqué d'occupations et à travers nos bulletins municipaux vous avez pu mesurer notre engagement pour le village. Comme chacun d'entre nous, les six derniers mois ont connu une accélération de la hausse des énergies, une inflation galopante qui n'ont pas été sans conséquence sur notre vie au quotidien. Cette situation a également eu un impact sur le budget communal voté en Avril. Malgré cela toutes les décisions mises en place ont permis de tenir le cap et nous avons pu réaliser les travaux prévus, maintenus tous les moments festifs.

Le Conseil Municipal a voté les budgets 2023 (Commune, Commerces, Lotissement)

Une priorité : Maintien de la part communale des impôts locaux
Dans ce contexte difficile la commission des finances a présenté le 11 avril un budget global où il n'y a pas d'autre solution que de rester vigilant à tous les niveaux, préférer l'anticipation pour ne pas se laisser dépasser par les événements. **Un objectif** : Gérer c'est Prévoir. Continuer d'examiner toutes les pistes susceptibles

d'apporter des économies, faire face aux augmentations générales, ne pas supprimer mais faire des choix. Des priorités ont été retenues, des petits travaux ont été reportés, les travaux plus importants sont dans l'attente des subventions et seront réalisés avec le soutien de la Région ou du Département.

La subvention pylônes 400 000 volts et la fiscalité éoliennes annuelles viennent à point pour boucler les budgets et permettent de prévoir des travaux plus importants sur le moyen terme.

A l'unanimité des membres présents les budgets ont été adoptés; merci pour les votes de confiance accordés, merci au personnel administratif qui a apporté toute sa collaboration.

Cependant au plan national, les bases vont tout de même augmenter de 7%, hausse décidée par l'état, la Région et le département.

La Rue du Midi, la Ruelle Bernard et l'impasse derrière la Mairie

Un projet de travaux retenu en 2020 par le Conseil Municipal. A charge de L'USEDA (Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne) c'est l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, d'un point d'éclairage supplémentaire Rue de la Fontaine qui seront réalisés en mai et juin ; l'éclairage des abords de la Mairie et de l'Agence postale a également été revu. Tous ces nouveaux candélabres sont équipés de LED (économie d'énergie). Une partie des travaux a été subventionnée par L'USEDA, le reste à charge est communal. Les anciens poteaux seront démontés courant octobre.

2023 c'est aussi l'aboutissement à des projets

- Lotissement de la Sucrerie : en partenariat avec L'OPH de l'Aisne, c'est le rachat par la commune de deux parcelles restées disponibles depuis 2010 et la vente de celles-ci qui ont trouvées preneurs.
- Lotissement Rue du Planty : Deux parcelles dont une en prévision de raccordements eau potable et électricité ; puis en cours d'année la mise en vente des terrains destinés à la construction.

Plusieurs dossiers retenus pour 2023, en attente de subventions

La salle polyvalente: Depuis sa création la toiture n'a pas connu de nettoyage approfondi ni de réfection peinture. Un réel besoin de rajeunissement pour assurer l'avenir de celle-ci.

Cimetière: Pour faire face à d'éventuelles demandes des familles, création d'un 2ème columbarium.

Environnement: Achat d'une balayeuse mécanique. Faciliter à plus de propreté pour nos Rues et Places, mais aussi un gain de temps non négligeable, améliorer les conditions de travail du Personnel.

Place du haut: Réaménagement des abords, pose de bordures et d'enrobés.

Regroupement scolaire

Une diminution des effectifs se traduit par une légère baisse du budget. De part la bonne gestion et quelques aménagements le bureau syndical a pu maintenir le fonctionnement habituel et continuer de répondre aux besoins des enseignants et enfants. Les services de restauration scolaire et garderie ont été reconduits dans les mêmes conditions, permettre aux familles d'assurer leur quotidien en toute tranquillité.

Un projet 2024, en attente de subventions

Rue du Midi, ruelle Bernard, Impasse derrière la Mairie : Dans la continuité de l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques. Réaménagement des trottoirs, création d'un parking, améliorer le stationnement, le sens de circulation pour plus de sécurité, pose d'une émulsion gravillonnée sur la voirie. Nous ne manquerons pas de convier les habitants de cette Rue à une réunion le moment venu.

Les Commerces : Donner un nouvel espoir

Fin 2019 - début 2020 les commerces trouvaient leur place dans le village. Malheureusement chacun d'entre nous s'est rendu à l'évidence : la Boulangerie avec son ouverture en octobre 2019 et sa fermeture en février 2021. A ce jour le Café-Restaurant reste une réelle préoccupation quant à son fonctionnement mais aussi pour son avenir.

Tenu par des contraintes administratives et plusieurs propositions restées sans suite (boulangerie, pizzeria, point chaud, etc) ; deux autres projets ont été présentés au Conseil Municipal ; celui-ci les a retenus.

- La pâture : lui donner un autre avenir ; sera reconvertie par des plantations (fraisiers, verger pommiers, verger poiriers, élevage de moutons) ; puis dans le futur mise en vente des produits.
- Le Local Commercial : un projet multi services (dépôt de pains, fruits et légumes, produits locaux, etc) ainsi qu'un coin traiteur. L'ouverture est prévue courant juillet.

Souhaitons au locataire pleine réussite, que ces projets répondent aux attentes des habitants.

Bonne lecture à tous

Le Maire,

Jean-Louis DUFRENNE

Avec les Fêtes et Cérémonies: Les Vœux du Maire



Accompagné par la fanfare de FESMY le Sart, Merci à toutes celles et ceux qui ont répondu à notre invitation pour partager ce moment de convivialité.

Avec le Comité des Fêtes : Pâques en chocolat



A l'initiative du Comité des Fêtes quarante enfants accompagnés des parents ont répondu à l'invitation pour une chasse aux œufs. Chacun d'entre eux est reparti avec un sac bien garni de chocolats pour le plus grand bonheur des enfants. Le verre de l'amitié clôtura la matinée.

Fête communale et brocante des 6 et 7 Mai

Vous avez pu prendre connaissance des différentes manifestations du weekend. N'oubliez pas de prendre vos dispositions suite aux déviations de circulation ; à votre choix vous inscrire pour réserver un emplacement le jour de la brocante. Si vous souhaitez accompagner les organisateurs lors de nos différentes manifestations ou moments de convivialité vous pouvez vous rapprocher du Président du Comité des Fêtes Mr MASCRET Damien au 07.63.93.15.59 .

Le Fil Infos

Divagation des Animaux

Limiter la propagation des chats et chiens errants dans une commune relève de l'autorité d'un Maire. Depuis plusieurs mois, nous recevons en Mairie des réclamations sur la divagation de chats errants et cela à plusieurs endroits dans la commune. Il nous a été également rapporté la maltraitance subie sur un animal qui a été pris au piège et déposé sur la voie publique. Je tiens à rappeler que ce type de comportement n'est pas acceptable, qu'il est passible de graves sanctions. A chacun de prendre ses responsabilités.

Ces désagréments ne sont pas sans conséquence.

Afin de maintenir le bon voisinage, évitez de donner à manger aux chats errants, cela favorisera leur éloignement.

Pour les propriétaires, il est nécessaire de penser à la stérilisation afin d'éviter la prolifération.

Il serait fort dommageable d'envisager une solution qui serait confiée à un organisme extérieur et coûteux. Merci de votre compréhension.

PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL (P. L. U. I)

Depuis 2008 un P LU.I a été mis en place sous la compétence de la Communauté de Communes. Tous les propriétaires qui décident de faire des travaux extérieurs doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux : pose de velux, réfection toiture, pose de nouvelles menuiseries, ravalement de façades, pose de nouvelles clôtures, garage, agrandissement, etc.

Ces demandes peuvent être faites en ligne sur le site de la Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise (CCTSO) ou au secrétariat de Mairie de la commune de résidence. Dans tous les cas les dossiers sont suivis et validés par le bureau URBANISME de la CCTSO de GUISE, puis il revient au Maire d'apposer sa signature.

Dans le cas d'un non respect de la démarche, les propriétaires qui réalisent ou ont réalisés des travaux et qui ne respectent pas le PLU.I peuvent faire l'objet d'une non-conformité et voir leurs travaux remis en cause.

Alors acceptons de faire la démarche. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le secrétariat de Mairie au 03.23.60.01.87 aux heures d'ouverture (du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h 00).